

Bonjour **Blénod**

Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson • n° 9 • novembre-décembre 2017



PAGE 10

Une abeille, un rucher, la vie :
un projet qui avance

www.blenod.fr

P6 La Ville remercie
le couple Royer pour
ses 55 ans d'activité

P14 Concert de la Baronne
le 24 novembre à
Pablo-Picasso

P18 Le Bloc note des conseils

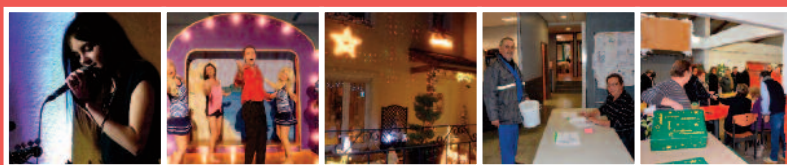
Bonjour **Blénod**



Échos de la cité - Page 6



À la une - Page 10



À noter - Page 14



Le bloc-notes des conseils - Page 19



www.blenod.fr

Édité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude - BP 285 - 54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence état-civil (uniquement) le samedi matin de 9 h à 11 h. Tél : 03 83 80 43 00



Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson - n°9 - novembre-décembre 2017

Directeur de la publication : Bernard Bertelle

Photos : Ilknur Ozipek et Patrick Martin **Textes :** Ilknur Ozipek, Michaël Silistrini

Conception : anagram-ny **Impression :** Digit'Offset



Bernard Bertelle, maire

Aménagement, Equipements, Enfance-Jeunesse... Construisons l'avenir ensemble !

Le mois de novembre sera consacré aux ateliers de quartier. Depuis leur lancement en 2015, ils sont devenus votre rendez-vous annuel avec les élus municipaux. Ils sont l'occasion de faire un bilan de l'année qui s'achève et de recueillir vos remarques pour l'année à venir.

S'ils ont permis l'an dernier de faire évoluer notre plan de circulation, cette année ils seront, j'en suis certain, le lieu pour débattre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, qui vous a été présenté dans le numéro de juillet-août du Bonjour Blénod mais également lors de la réunion publique qui s'est tenue le 25 octobre dernier. Nous pourrions également revenir sur la nouvelle tarification de l'eau afin de répondre aux différentes questions qui se posent encore.

Pour leur édition 2017, j'ai souhaité placer nos ateliers de quartier sous le thème de l'avenir. En effet, des projets importants vont bientôt voir le jour (l'éco-gymnase Jacques-Anquetil, la rénovation de la rue de la Providence,

l'accessibilité de l'Hôtel de ville), et d'autres sont encore en phase d'étude (l'entrée de ville rue de Maidières, le rucher pédagogique). N'oublions pas la révision de notre Projet Educatif Territorial dans le cadre de la possibilité offerte aux communes de revenir à la semaine de quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires.

En outre, les collectivités vont devoir absorber, durant les cinq prochaines années, 13 nouveaux milliards d'économies et la réforme de la taxe d'habitation modifiera en profondeur notre financement. Gardons aussi à l'esprit le démantèlement prochain de l'ancienne Centrale Thermique, ainsi que les 400 suppressions de postes programmées pour notre usine de Saint-Gobain PAM.

Alors que nous avons été montrés en exemple lors de la dernière rentrée scolaire pour nos dispositifs d'accompagnement des familles qui renforce un peu plus l'école de l'égalité ; tous ces sujets nous obligent dès maintenant à construire l'avenir ensemble ●

En images



En septembre, un groupe de retraités de la ville a séjourné au village de vacances "Ré la Blanche" à Bois-Plage-en-Ré sur l'île de Ré en présence d'Evelyne Massenet, adjointe au scolaire et aux vacances. Parmi les nombreuses excursions menées, resteront dans les mémoires, Saint-Martin, Ars-en-Ré, La Rochelle et son aquarium, Loix-en-Ré, Rochefort et Damvix.



Morgane Filaire et Asley Pêcheur, deux stagiaires en Gestion-administration au lycée Hanzelet accueillies en octobre dernier en mairie ont prêté main forte aux services administratifs.



Un nouvel espace de détente et de rencontre est né au cœur des cités Saint-Epvre. Cette placette accessible par la rue du Père Hilarion, idéalement aménagée pour les amateurs de pétanque vient s'ajouter aux lieux déjà existants sur la commune comme le Square Boris-Vian, la Plaine de jeux ou le Marronnier.



Harlem et Islande, deux chiens d'accompagnement social formés par Handi'chiens sont intervenus avec leur éducateur spécialisé Hervé Zanetti auprès de nos séniors au foyer dans le cadre d'un programme de trois séances en octobre. L'objectif pour un public âgé est de remobiliser le corps, l'attention, la parole grâce aux chiens aux vertus apaisantes, réconfortantes tout en créant un lien social.

La saison des ciné p'tit-déj et ciné-goûter a repris à Vilar. L'occasion pour les parents et enfants de partager un délicieux goûter à l'issue d'un film jeune public.

Le Grand Méchant RENARD

Le foyer Ambroise-Croizat a réuni une cinquantaine de convives pour son barbecue de clôture de la saison estivale. Le temps même maussade n'a pas eu d'incidence sur la bonne humeur générale.

Pour "Jouons en famille" la ludothèque a exceptionnellement ouvert ses portes dimanche 24 septembre afin de se faire connaître auprès d'un public non habitué du service. Notons la visite d'une éducatrice de La Maison d'enfants La Chaumière venue jouer avec sept enfants. Que les parents ne soient pas en reste; la structure ouvre ses portes aux grands enfants un vendredi soir par mois.

La fête des associations a attiré plusieurs centaines de curieux et volontaires au centre Michel-Bertelle le 9 septembre dernier. La municipalité par toutes ces actions, dont cet événement fait partie, prouve une nouvelle fois son engagement auprès des associations. Cela passe évidemment par le maintien des subventions, l'entretien des équipements, la mise à disposition d'un véhicule mais aussi par l'appui technique et logistique dans le cadre des projets portés par les bénévoles. A ce titre, le stade des fonderies a bénéficié, pour la reprise de la saison, d'un petit rafraîchissement de peinture. La cabine de presse a également été rénovée



LA VILLE REMERCIE LE COUPLE ROYER POUR SES 55 ANS D'ACTIVITÉ

Connu et reconnue sur tout le bassin mussipontain et par tous ceux qui traversent quotidiennement l'axe Metz-Nancy, la boulangerie-pâtisserie Royer, avec ses quatre enseignes, a fini par céder son activité en septembre dernier au terme de 55 ans de bons et loyaux services.

"C'est une page qui se tourne pour un couple mythique de Blénod qui s'est connu à Gérardmer en 1957" comme l'a souligné le Maire, lors d'une cérémonie donnée en l'honneur de René Royer, boulanger, artisan maître en la matière, entrepreneur et architecte dans l'âme, qui a sillonné les grandes villes pour parfaire son savoir et innover son matériel.

Un hommage a également été rendu à Yvonne, son épouse, sténodactylo de formation qui pendant ces années s'est attelée au travail administratif ; ainsi qu'à ses quatre enfants ayant tout autant apporté leurs pierres à l'édifice.

Présent pour l'événement, Jean-Paul Daul, président des artisans boulangers de Meurthe et Moselle et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Meurthe et Moselle a remis médailles et diplômes au couple Royer et à ses deux filles Estelle et Catherine pour tous les services rendus. En guise de remerciements et de souvenir, la



ville a quant à elle choisi de faire réaliser par le sculpteur Philippe No une œuvre en cristal à son effigie sur un socle de bronze en forme d'épis de blé.

Ce n'est cependant pas une histoire qui s'achève puisque nos retraités, toujours propriétaires des murs qui se sont étendus jusqu'à 400 m², depuis la mise en gérance en 1962 et l'acquisition qui a suivi trois ans plus tard ; ont choisi de rester vivre sur la commune, tout en allant régulièrement se ressourcer à Bellefontaine dans leurs Vosges natales.

BIENVENUE AU FOURNIL DE NICOLAS



Le fournil de Nicolas, c'est désormais sous ce nom que sera perpétuée l'activité de panification des deux boulangeries de la ville et de celle de Pont-à-Mousson. Le fournil alimentera également celle de Dieulouard en pain. Ce vent de jeunesse et dynamisme souffle déjà sur le pétrin bellédonien depuis janvier, date à laquelle Nicolas Messaoudi, le boulanger, a mis la main à la pâte. Mélanie, son épouse, est quant à elle, chargée la logistique de l'affaire pour le plus grand plaisir des clients de longue date comme les fonderies, le foyer Ambroise-Croizat, le collège ou autres écoles et crèches du secteur.



de gauche à droite, Antoine Samson et Philippe Astié

ANTOINE SAMSON, NOUVEL ÉLAN AU CCG

Changement de direction au Cycle combiné gaz : arrivé en juillet à Blénod, Antoine Samson, ingénieur de formation à l'école centrale de Nantes et fort d'une expérience de 10 ans chez EDF prend le fauteuil de Philippe Astié. Le nouveau directeur s'installe avec un bagage de cinq années à Paris sur des postes portant sur des sujets organisationnels, économiques ou de stratégie, dans un premier temps liés à la production et à l'ingénierie thermique, et ces deux dernières années davantage liés au nucléaire. A l'occasion de son départ le directeur du CCG de ces quatre dernières années et précédent directeur-adjoint de notre centrale thermique parti rejoindre la centrale nucléaire de Cattenom a tenu à rappeler non sans émotion *"Ensemble, nous avons fait évoluer le CCG, un outil aux performances exceptionnelles dans la durée. Les salariés sont la vraie force de cette belle vitrine sur le plan technique et encore plus humain"*. Le site est également connu pour son originalité. Ainsi il est l'ambassadeur de valeurs écologiques avec ses ruchers mais aussi humaines et ce au niveau international grâce à ses fresques monumentales, vecteur de lien social. Une réelle satisfaction pour le successeur qui détient les rênes d'une référence exceptionnelle en termes d'exploitation. *"Philippe Astié y est pour beaucoup, puisqu'il a su insuffler un esprit d'équipe propice à ce succès : ce que l'on ressent sur le site, c'est le haut niveau de compétence des équipes, un contexte de travail serein, et des salariés engagés et dynamiques"* a-t-il précisé.

LE PACS : NOUVELLE COMPÉTENCE DE LA MAIRIE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle, les nouvelles déclarations de PACS, modifications et dissolutions de ceux-ci doivent être enregistrés dans les mairies. Les partenaires qui déclarent fixer leur résidence commune à Blénod devront donc s'adresser à l'officier d'état civil. Toutefois les citoyens qui le désirent pourront toujours passer une convention devant notaire.
Renseignements auprès du service état-civil.

150, CHIFFRE DE L'AUTOMNE

150 c'est le nombre de brioches de l'amitié vendues au total sur la commune en octobre au profit des personnes en situation de handicap intellectuel. Chaque année, depuis plus de 40 ans, l'AEIM, qui vient de fêter elle-même ses 60 ans, organise cette vente solidaire. Une première moitié de 75 brioches ayant été rachetée par le Collège Vincent Van Gogh pour servir de goûter à l'occasion du cross annuel de l'établissement, l'autre moitié a été vendue avec l'aide précieuse de mesdames Julien, Thomas et Haue, bénévoles. L'action solidaire s'est principalement déroulée lors du repas à thème des séniors sous l'égide de Stelvio Fleury, adjoint aux affaires sociales et au logement.

LE CENTRE DE LOISIRS SOUCIEUX DES BONS GESTES

Adopter les bons gestes se faisant dès le plus jeune âge, le centre de loisirs a choisi la sensibilisation au recyclage comme action lors d'un mercredi récréatif d'octobre. Pour entrer en matière, les animateurs ont d'abord transmis les précieux conseils d'après le principe des 3 "R" : réduire, réutiliser et recycler. S'en est suivie la lecture du livre *"une faim de crocodile"*, petit plaidoyer discret pour la sauvegarde de la terre. Enfin place à la pratique, les petits participants ont été invités à s'exercer en faisant place nette d'un amas de poubelle en veillant à placer chaque déchet recyclable dans le bon conteneur. Les séniors ont rejoint le centre le 26 octobre dernier pour un grand jeu de l'oie avec les enfants, autour du recyclage bien sûr. *"A l'heure où de grands dirigeants remettent en question le réchauffement climatique, cette action est née de la volonté municipale de voir la jeunesse devenir l'ambassadrice de l'environnement"* souligne Nicolas Barthélémy, adjoint à l'enfance jeunesse et citoyenneté.



UNE SOIRÉE ÉCLECTIQUE POUR LANCER LA SAISON CULTURELLE



Avec trois événements, le centre culturel Pablo-Picasso a tenu sa promesse de lancement de la saison, vendredi 13 octobre. Placée sous le signe de l'ouverture et du partage, la soirée a débuté dès 18 h avec la présentation du programme par le Maire et l'adjointe déléguée à la culture et à la communication, Sylviane Gardella. Elle s'est poursuivie avec le spectacle Kitchenette qui a conquis son public avec un gâteau au chocolat cuisiné selon une recette très loufoque. A la sortie du centre, les attendaient : vins chauds, jus de pomme chauds, pommes de terre braisées, pains traditionnels et diverses soupes. Ces dernières avaient été préparées avec les légumes issus des jardins familiaux épluchés par les seniors et les enfants du centre de loisirs. Les doigts de fée de la résidence Ambroise-Croizat, toujours de la partie, ont aussi apporté leur geste solidaire en vendant sur leur stand quelques créations en tricot au profit des enfants de l'Hôpital de Brabois. Le Ciné-Vilar a pris le relais en diffusant "Timgad", film de Fabrice Benchaouche accueilli avec l'association Amitiés Mussipontaines Immigrés (AMI) dans le cadre de la décentralisation du festival du film arabe de Fameck. La ville a ainsi fait vivre, quelques jours avant la journée mondiale du refus de la misère, une soirée éclectique rassemblant toutes les générations.

LA FÊTE DU LIVRE : JOURNÉE MÉMORABLE

Impatients depuis l'annonce du report de la date du traditionnel événement bellédonien, organisé jusqu'à cette année le jour de la braderie de mai, les lecteurs se sont empressés, le 8 octobre dernier de feuilleter les livres présentés après avoir été accueillis, dans la salle polyvalente du Centre Michel-Bertelle, par le Maire et l'Adjointe à la culture et communication, Sylviane Gardella. Les plus curieux ont pris de temps d'échanger avec les auteurs, principalement locaux, que sont Alexia Kelsen, Christine Naumann-Villemin, Héloïse De Ré, Estelle Wagner, Michel Thomas, Claude Prudhomme et Gérard



Bestard, présents pour dédicacer leurs ouvrages. D'agréables moments ont été passés au gré des ateliers BD, coloriage ou encore sur le nid-lecture mis en place par la municipalité. D'autres surprises étaient au rendez-vous comme la visite du "Grignot" épouvantail des fantaisies potagères joué par Daniel Bourguignon ou encore la représentation du petit théâtre d'ombre de la compagnie Tiramisu. L'événement réussi laisse présager d'aussi belles surprises en 2018.



PARTAGE AUTOUR DE LA LECTURE

Une nouvelle animation est venue enrichir le planning des jeudis après-midi du foyer Ambroise-Croizat à l'initiative de Catherine Bittinger, professeur au collège Vincent Van Gogh et originaire de Pompey. L'amoureuse de livres s'est, en effet, proposée d'intervenir bénévolement pour une heure de lecture auprès de nos seniors. Coutumière d'interventions auprès de personnes malvoyantes, elle a, pour le public bellédonien, choisi : *"Le hameau des mirabelliers"*, une œuvre sur les cent dernières années de l'histoire industrielle, locale en particulier sur le bassin pompéien racontant *"La chaleureuse histoire d'une famille lorraine aux premiers temps de l'industrialisation. Une superbe fresque romanesque."* C'est par ses lignes extraites du résumé du roman de Michel Caffier, ancien directeur-adjoint de l'Est Républicain qu'a introduit la lectrice une première séance empreinte de nostalgie. Ce rendez-vous ayant suscité de vives réactions et fait ressurgir les souvenirs dans l'esprit des auditeurs, a rendu ces derniers impatients de revenir la semaine suivante.

COMPTEURS LINKY : ENEDIS S'ENGAGE



Après avoir écrit à Enedis l'été dernier, le Maire a convié les habitants à une réunion publique le 6 septembre dernier afin d'apporter réponses aux questions relatives au déploiement des compteurs Linky. Ce qui est à retenir principalement, c'est l'engagement d'Enedis à ne pas procéder au remplacement des compteurs sans l'accord des usagers, si ceux-ci sont situés sur le domaine privé. Les abonnés qui refuseraient pourraient cependant se voir facturer la relève de leur compteur selon un tarif en cours de négociation au niveau national. Par ailleurs, suite à plusieurs interpellations concernant les personnes habilitées à effectuer les remplacements par ENEDIS, il a été rappelé que, sur la commune, seule l'entreprise OK Service est mandatée pour la pose des compteurs Linky. Pour plus d'information concernant les compteurs Linky, nous vous invitons à consulter le lien suivant : www.sde54.fr/fr/deploiement-compteur-linky.html. Pour toutes questions, contacter le Syndicat Départemental d'Electrification de Meurthe-et-Moselle par le biais du formulaire en ligne.



En guise de cadeau, la municipalité a fait réaliser une œuvre par l'artiste Phillipe No représentant un papillon, symbole du passage entre les différentes étapes de la vie, en bronze sur un socle de cristal

ANNIVERSAIRE D'UNE CENTENAIRE

Jeanne Millet née Jacoby, a fêté le 20 août dernier ses 100 printemps dans sa maison où elle vit toujours, avenue Victor-Claude. Originaire de Belgique, elle avait épousé un routier Bellédonien du nom de Gaston qu'elle a perdu en 1994. Le Maire accompagné de Stelvio Fleury, adjoint aux affaires sociales et au logement ainsi que les membres de l'entreprise de services à domicile ont tenu à marquer le coup en lui rendant une petite visite avec la complicité de son fils unique Jean, de sa petite fille Elisabeth et de son frère Jacques. Jeanne a également la joie de connaître ses trois arrière-petits-enfants. Couture, tricot et voyages ont agrémenté sa vie pleine de bons souvenirs qu'elle partage toujours avec plaisir.

ETAT-CIVIL / août-septembre 2017

NAISSANCES

Kylian Melard • Maïssa Ben Abbi • Zeyn Kadri • Éléonor Fournier • Louna Seghir • Ethan et Evan Rotharmel • Lucian Keuvreux • Sirine Boulahya • Yusuf Yildirim • Léo Jacquot Parmentier • Jayden Tia

DÉCÈS

Lucette Chardin née Hofer • Marcel Beuvelot • Michel Mathieu • Nathalie Toussaint née Siedlecky • Raoul Bento • Théodore Kubs

MARIAGES

Karine Colling et Mickaël Ritz
Sarah Pereira et Thibault Schanne
Marielle Desmidt et Clément Leveque

NOCES DE DIAMANTS

Pierrette et Maurice Gérard

À la une

Une abeille, un rucher, la vie : un pr

Alors que l'actualité place l'abeille au cœur des affaires environnementales nationales, la municipalité s'active depuis deux ans à la mise en place d'actions visant à faire prendre conscience des enjeux autour de cette espèce en danger et à susciter l'envie de contribuer à sa sauvegarde.

Insecte qui ne peut survivre seul, l'abeille est un maillon essentiel de l'équilibre de nos écosystèmes. Si l'on pense souvent à elle pour son miel, on oublie vite qu'elle pollinise 68% des plantes à fleurs de la planète. Les abeilles sont de véritables "sentinelles de l'environnement" et nous alertent également sur les atteintes à la biodiversité. Dès 2016, la municipalité, sous l'impulsion de sa conseillère déléguée au cadre de vie et au fleurissement, Claire Truchot, a installé deux ruches au Centre Technique Municipal. En outre, comme nous le rapportons dans l'édition de l'été, les élèves de CM2 ont même eu la primeur de goûter au miel des abeilles de la ville à la fin de l'année scolaire dernière, dans le cadre d'un programme d'initiation pédagogique mis au point par la commune en lien avec les écoles.

LE SUCCÈS DE LA MARCHÉ GOURMANDE

Au-delà des enfants, la ville a souhaité toucher largement la population au travers de l'organisation d'une marche gourmande sur la thématique de l'abeille. Celle-ci s'est déroulée le 16 septembre dernier et a vu le jour grâce à l'investissement des élus et des services municipaux, mais également de 80 bénévoles qui ont participé à la conception et à la réalisation du projet. Cet événement a rassemblé, malgré un temps capricieux, 112 marcheurs qui ont parcouru 14,6 kilomètres, muni d'un quizz leur permettant d'élargir leurs connaissances au rythme des points infos présentant quelques anecdotes. Avec la visite du rucher du Cycle combiné gaz d'EDF, l'escale aux jardins familiaux du Centre Michel-Bertelle, le rendez-vous sous l'"arbre des amours" au lieu-dit du Marronnier ou encore le passage par le sentier d'Espagne, elle aura permis à nos marcheurs de découvrir les richesses de la ville. Cette journée, qui s'est terminée avec de la vente de glaces au miel de Blénod au mail Guy Clapot ; aura rassemblé autour de l'abeille toutes les générations.

UN RUCHER PÉDAGOGIQUE EN PROJET

La marche gourmande avait également pour objectif de populariser le projet de rucher pédagogique que la ville travaille. Celui-ci devrait voir le jour courant 2018 au Centre Michel-Bertelle et permettre à tous les bellédoniens qui le souhaitent de redonner sa place à l'abeille au cœur de notre village urbain.

RETOUR EN IMAGE SUR *La marche gourmande*

C'est sous le soleil que le samedi 16 septembre, 112 marcheurs gourmands ont découvert le parcours des abeilles bellédoniennes sur 14,6 kilomètres. Petit reportage photo en attendant la vidéo réalisée pour l'occasion par les conseillers municipaux junior



A l'ombre des cheminées : Des marcheurs accueillis au rucher du Cycle Combiné Gaz par l'ancien directeur Philippe Astié et l'apiculteur Etienne Girsch.



Aux pays des jardiniers : Découverte des jardins familiaux de la commune, primés l'an dernier par le Département.

Projet qui avance



Sous l'arbre des amours : Dégustation d'une salade vosgienne à l'ombre du Marronnier



A vos pupitres : Des marcheurs qui se prêtent à l'atelier du toucher et du goût organisé par les anciens de la Résidence Ambroise-Croizat.

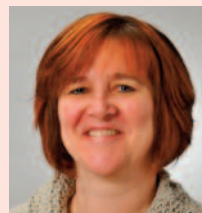


Les sentiers d'Espagne : Dernière escapade dans les coteaux.



Retour aux affaires : Belle soirée au son du DJ Lionel au mail Guy Clapot

PAROLES D'ÉLUS



Après le succès de la marche gourmande, nous avons voulu interroger la conseillère déléguée au cadre de vie et au fleurissement, Madame Claire Truchot, afin qu'elle nous présente la politique municipale en la matière.

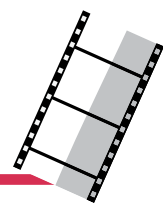
Madame la conseillère déléguée, la marche gourmande est un événement qui s'intègre dans un cadre plus vaste, pouvez-vous nous le présenter ?

Les choix de la municipalité contribuent quotidiennement, depuis plusieurs années, à l'amélioration et à la valorisation du cadre de vie. Nous pouvons citer le remplacement des lampes fluos par des LED dans notre éclairage public, ou encore, l'inscription de la préservation durable des ressources naturelles et des espaces verts en cœur de ville dans les objectifs du Plan Local d'Urbanisme. Plus récemment, la protection des abeilles est devenue une priorité de la commune. Avec elle, il s'agit prendre soin de la qualité de vie de nos administrés. Ainsi, le plan de fauche tardive, mis en place l'an dernier visait déjà à offrir un environnement propice à l'accueil des premières colonies d'abeilles.

Après la mise en place de ruche, la production de miel, l'initiation des élèves et la marche gourmande, la ville a un projet de rucher pédagogique, pouvez-vous nous en dire plus sur ce dernier ?

La construction et le maintien d'un rucher pédagogique participe à la sensibilisation de chacun à la baisse préoccupante du nombre d'abeilles en France et dans le monde, ainsi qu'à la nécessaire préservation de la biodiversité. Ce projet permettra d'une part d'associer tous ceux qui souhaitent participer à la construction du rucher proprement dit, mais également à l'environnement permettant le développement de celui-ci. Il offrira, d'autre part, un cadre aux enfants comme aux adultes pour découvrir l'apiculture, de s'y former et pour quoi pas de susciter des vocations.

À l'affiche de Ciné-Vilar



Rue Saint-Epvre • Tél : 03 83 82 27 36 / + d'infos sur www.blenod.fr/cine-vilar

Tarifs : 6 € / 5,5 € pour les moins de 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi / 4 € pour les moins de 14 ans

novembre et décembre 2017

DU 11 AU 13 NOVEMBRE 2017



Le sens de la fête

De Éric Toledano,
Olivier Nakache, avec
Jean-Pierre Bacri,
Jean-Paul Rouve,
Gilles Lellouche

samedi 11 novembre à 16h30 et 20h30

Dimanche 12 novembre à 20h30



Dans la forêt enchantée de Oukybouky

De Rasmus A. Sivertsen,
avec Erwin Grunspan,
Maxime Donnay,
Mikaël Sladden

A partir de 3 ans

Samedi 11 novembre à 14h30

Dimanche 12 novembre à 14h30



My cousin Rachel

De Roger Michell, avec
Rachel Weisz, Sam
Clafin, Holliday
Grainger

dimanche 12 novembre à 16h30

Lundi 13 novembre à 20h45

DU 18 AU 26 NOVEMBRE 2017



L'école buissonnière

De Nicolas Vanier,
avec François Cluzet,
Jean Scandel, Eric
Elmosnino

samedi 18 novembre à 16h30 et 20h30

Dimanche 19 novembre à 20h30



The square

De Ruben Östlund,
avec Claes Bang,
Elisabeth Moss,
Dominic West
Palme d'or au Festival
de Cannes 2017

dimanche 19 novembre à 16h30

Lundi 20 novembre à 20h45



Le monde secret des Emojis

De Tony Leondis, avec
T.J. Miller, James
Corden, Anna Faris

CINÉ PTIT-DÈJ

dimanche 26 novembre à 10h

DU 25 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2017



Knock

De Lorraine Levy, avec
Omar Sy, Alex Lutz,
Ana Girardot

samedi 25 novembre à 16h30 et 20h30

Dimanche 26 novembre à 20h30



L'atelier

De Laurent Cantet,
avec Marina Foïs,
Matthieu Lucci,
Warda Rammach

dimanche 26 novembre à 16h30 et

lundi 27 novembre à 20h45



Au revoir là-haut

De Albert Dupontel,
avec Nahuel Perez
Biscayart, Albert
Dupontel, Laurent
Lafitte

samedi 2 décembre à 16h30 et 20h30

Dimanche 3 décembre à 20h30

DU 3 AU 9 DÉCEMBRE 2017



Happy end

De Michael Haneke,
avec Isabelle Huppert,
Jean-Louis
Trintignant, Mathieu
Kassovitz

dimanche 3 décembre à 16h30

Lundi 4 décembre à 20h45



KINGSMAN : Le cercle d'or

De Matthew Vaughn,
avec Taron Egerton,
Colin Firth, Mark
Strong

samedi 9 décembre à 20h30

Dimanche 10 décembre à 20h30



Opération casse-noisette 2

De Cal Brunker, avec
Jeff Dunham, Joe
Pingue, Will Arnett

samedi 9 décembre à 14h30 et 16h30

DU 10 AU 17 DÉCEMBRE 2017



La Belle et la Meute

De Kaouther Ben Hania, avec Mariam Al Ferjani, Ghanem Zrelli, Noomane Hamda

dimanche 10 décembre à 16h30
Lundi 11 décembre à 20h45



M

De Sara Forestier, avec Sara Forestier, Redouanne Harjane, Jean-Pierre Léaud

samedi 16 décembre à 16h30 et 20h30
Dimanche 17 décembre à 20h30



Lego Ninjago : le film

De Charlie Bean, Paul Fisher (II), avec Teddy Riner, Jackie Chan, Dave Franco
A partir de 3 ans

samedi 16 décembre à 14h30
Dimanche 17 décembre à 14h30

DU 17 AU 14 DÉCEMBRE 2017



Taxi Sofia

De Stephan Komandarev, avec Vassil Vassilev, Ivan Barnev, Assen Blatechki

dimanche 17 décembre à 16h30
Lundi 18 décembre à 20h45



Justice league

De Zack Snyder, Joss Whedon, avec Ben Affleck, Gal Gadot, Jason Momoa

samedi 23 décembre à 16h30 et 20h30



L'étoile de Noël

De Timothy Reckart, avec Steven Yeun, Keegan-Michael Key, Aidy Bryant

samedi 23 décembre à 14h30
Dimanche 24 décembre à 14h30

DU 24 AU 29 DÉCEMBRE 2017



Confident royal

De Stephen Frears, avec Judi Dench, Ali Fazal, Eddie Izzard

dimanche 24 décembre à 16h30



PADDINGTON 2

De Paul King
Avec Guillaume Gallienne, Hugh Bonneville, Sally Hawkins



mercredi 27 décembre à 14h30
et séance le jeudi 28 décembre à 14h30



Stars 80, la suite

De Thomas Langmann, avec Richard Anconina, Patrick Timsit, Bruno Lochet

jeudi 28 décembre à 20h30
vendredi 29 décembre à 20h30

DU 29 AU 30 DÉCEMBRE 2017



Ernest et Célestine en hiver

De Julien Chheng, Jean-Christophe Roger (II), avec Pauline Brunner, Xavier Fagnon, Raphaëline Goupilleau
A partir de 3 ans

vendredi 29 décembre à 14h30
samedi 30 décembre à 16h30



La passion Van Gogh

De Dorota Kobiela, Hugh Welchman, avec Chloé Berthier, Gabriel Le Doze, Xavier Fagnon

samedi 30 décembre à 20h30

À noter



À PABLO-PICASSO

VENDREDI 10 NOVEMBRE À 20 H 30

Concert d'Angèle Payo au profit des Restos du Cœur



Ancienne membre du groupe pop-rock The Whimsical, Angèle Payo a débuté le piano à l'âge de cinq ans à l'école de musique de Pont-à-Mousson, est déjà auteure d'une vingtaine de chansons pour la plupart en anglais puis en français. La première-partie de la soirée sera assurée par le groupe "The Nucleons project" / Participation sous forme de dons de denrées non périssables.

VENDREDI 17 NOVEMBRE À 20 H 30

La mégère à peu près apprivoisée



D'à peu près W. Shakespeare mais surtout d'Alexis Michalik ! Adaptation déjanté-kitsch en comédie musicale façon Broadway de la "Mégère apprivoisée", ce délirant spectacle dynamite Shakespeare avec délectation ! / **Tarifs : 10 € (adultes) et 6 € (enfants, collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi)**

VENDREDI 24 NOVEMBRE À 20 H 30

Concert de la Baronne



Installée depuis une dizaine d'années à Montréal, l'artiste française Sylvie Cobo, alias La Baronne, est de retour dans l'hexagone pour un spectacle qui, entre le jazz bastingue et la chanson néo-(sur)réaliste, théâtre musical et happening déjanté, ne ressemble à rien de répertorié à ce jour. Accompagnée de Teddy Gauliat-Pitois, elle promet un spectacle duo-batterie qui décoiffe ! / **Tarifs : 12 € et 6 € (collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi) et 3 € pour les adhérents à la carte jeunesse de la ville**

LES MERCREDIS MATIN



Décorations de Noël : des récompenses pour les plus méritants

Les pros de la déco qui participent chaque année à l'illumination de notre cité durant les fêtes seront récompensés lors de la traditionnelle cérémonie prévue en début d'année.

Le jury sillonnera les rues de la commune à la recherche de la perle rare courant décembre.



SAMEDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice de 1918 et chant des écoliers

A 11 h, Espace de la Paix

JEUDI 16 NOVEMBRE

Conférence santé de l'association Zen attitude 54

“le Reiki démystifié” par Gabrielle Lesquerade

A 20 h 30 au Ciné-Vilar / Entrée : 6 €

DU 20 AU 25 NOVEMBRE

Sel de déneigement : réapprovisionnez-vous

Les habitants qui souhaitent se réapprovisionner en sel peuvent le faire au Centre Technique Municipal du lundi 20 au vendredi 24 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi 25 novembre de 9h à 11h. Pour cela ils doivent se présenter, muni d'un contenant pour 12kg de sel, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ou donner procuration à une tierce personne en lui fournissant les mêmes justificatifs.



JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Allocation de rentrée scolaire

Dernier jour pour effectuer la demande d'allocation de rentrée scolaire en mairie.

JUSQU'AU 24 NOVEMBRE

Banque alimentaire

La municipalité s'associe à la banque alimentaire pour récolter les dons de denrées alimentaires non périssables dans le cadre de la collecte annuelle organisée au niveau national. Faites vos dons au foyer Ambroise-Croizat.



1^{er} ET 3 DÉCEMBRE

Noël des retraités

Comme à chaque fin d'année, les seniors recevront une invitation à récupérer leur colis spécial Noël et à partager le traditionnel banquet.

Distribution des colis : vendredi 1^{er} décembre de 14 h 30 à 17 h au foyer

Banquet : dimanche 3 décembre à partir de 12 h au Centre Michel-Bertelle (inscriptions au foyer)



MARDI 5 DÉCEMBRE

Hommage aux “Morts pour la France”

pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Cérémonie à 18 h à l'Espace de la Paix

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

Dictée

Exercices écrits à la plume du niveau “certificat d'études” et autres surprises portant sur des mathématiques, de la conjugaison, de la géographie ou de l'histoire. Un goûter récompensera les participants. Renseignements et inscriptions au foyer.



SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Défilé du Saint-Nicolas et spectacle



JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

ALLOCATION DE NOËL POUR JEUNES CHÔMEURS

A l'occasion de Noël, les chômeurs bellédoniens de moins de 25 ans peuvent bénéficier d'une allocation de 80 € versée par le CCAS. Ils doivent être à la charge de leurs parents et ne percevoir aucune ressource ni allocation (Pôle emploi, RSA, etc.).

Demande à effectuer avec justificatifs et sur rendez-vous à la Maison des solidarités (tél. 03 83 80 43 25) avant le 31 décembre.

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE



INSCRIVEZ-VOUS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les Bellédoniens non encore inscrits sur la liste électorale de la commune et qui souhaitent voter à compter de 2018 doivent en faire la demande avant le 31 décembre. Le formulaire à retourner en mairie ou à envoyer à elections@blenod.fr est en ligne sur le site www.service-public.fr rubrique particuliers/vosdroits (joindre une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et attestation en cas d'hébergement).

Cas particulier : les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge 18 ans entre le 10 juin 2017 et le 28 février 2018 et ayant effectué la démarche du recensement citoyen seront inscrits d'office sur la liste électorale de leur commune. Il est toutefois conseillé aux jeunes majeurs de vérifier leur inscription auprès du service élection en mairie.

DU 24 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER

Vacances scolaires

La ludothèque, le centre de loisirs et les animations "jeunesse" ne fonctionneront pas durant les vacances de fin d'année.

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

Réveillon organisé par Pontam usine vétérans

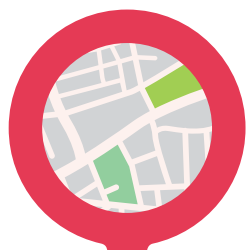


Réveillon organisé par l'Association Ambroise-Croizat et animé par Valentin et son orchestre

A 20 H, AU FOYER AMBROISE-CROIZAT

Inscription (75 € par personne, boissons comprises) auprès de M^{me} Hanriot : 03 83 81 39 54

Aménagement, Equipements, Enfance-Jeunesse... Construisons l'avenir ensemble !



Ateliers de
quartier

EDITION 2017

Pour échanger et partager vos avis,
propositions et projets notez dès maintenant
la date de l'atelier pour votre quartier

MERCREDI 15 NOVEMBRE
18 H 30
BLENOVISTA

LUNDI 13 NOVEMBRE
18 H 30
FOYER AMBROISE-CROIZAT

MARDI 21 NOVEMBRE
18 H 30
MAISON DES ENFANTS

RÉVISION DU PLU : LES ÉLUS PRÉCISENT LA PROCÉDURE

Depuis le 25 avril 2017 le Plan Local d'Urbanisme de la ville, adopté le 17 décembre 2014, est en révision. Le conseil municipal a ainsi défini les grandes lignes de son projet en avril et a précisé la procédure par une délibération complémentaire lors de la séance du 12 septembre dernier. Pour mener à bien son projet, la commune a fait le choix, comme le permet la législation, de mener conjointement quatre procédures de révisions "*allégées*", avec pour but d'aboutir à un PLU révisé pour l'été 2018.

Ainsi, la première procédure consistera à revoir et à ajuster certains secteurs en zone naturelle de jardins (secteur Nj) et à adapter le règlement dans ce secteur. On y retrouve la correction d'une erreur de zonage au niveau d'un terrain situé impasse St Epvre, la révision du découpage entre la zone urbaine et le secteur Nj au niveau de l'allée des Peupliers et enfin la modification du règlement pour y faciliter la construction de pergolas, vérandas ou piscines dans le secteur Nj.

Les deuxième et troisième procédures visent quant à elles deux secteurs précis. D'une part le lieu-dit de l'AVRIMA, avec pour objectif de modifier le zonage, actuellement agricole, au niveau notamment de la station ENEDIS. D'autre part la zone des Longues-Rayes, avec ici la volonté d'intégrer dans le règlement du PLU des prescriptions qualitative issues du projet

d'aménagement de la ZAC (implantation, emprise au sol des constructions, aspect des clôtures...), mais également de revoir deux éléments remarquables du paysage dans le cadre de la réalisation du projet d'entrée de ville rue de Maidières.

Enfin, la dernière procédure aboutira à ajouter dans le PLU deux nouvelles Orientations d'Aménagement et de Programmation. Si la première est désormais connue, puisqu'elle concerne le réaménagement de la gravière exploitée actuellement par la société VICAT et dont le projet a reçu un avis favorable du conseil municipal l'an dernier, la seconde est encore à l'état d'esquisse et vise à protéger et à mettre en valeur le secteur « cœur de ville ». La réunion publique a été l'occasion d'en présenter les principaux points, à savoir la préservation de l'immeuble de l'actuelle agence Caisse d'épargne, la structuration de l'îlot culturel autour du Centre culturel Pablo-Picasso, du Ciné-Vilar, de la Bibliothèque communautaire et de l'église, et enfin l'évolution future de l'ensemble d'immeubles publics autour de l'Hôtel de ville dans le cadre de la mise en accessibilité de ce dernier.

L'ensemble de ces précisions a été présenté lors d'une réunion publique qui s'est déroulée le mercredi 25 octobre au Foyer Ambroise-Croizat. Celle-ci aura également permis de clarifier les limites du projet de révision, notamment en ce qui concerne le règlement du Plan de Prévention des Risques Inondations. En effet, il y a été rappelé que ce règlement était une compétence de l'Etat qui s'imposait au PLU et qu'en aucun cas le conseil municipal ne pouvait y déroger ou y apporter des modifications. Néanmoins, sur ce dossier il a été souligné qu'un travail au niveau communautaire était en cours, notamment dans le cadre du transfert de la compétence dite GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).



A NOTER : Vous pouvez encore inscrire vos remarques et vos propositions dans le registre de concertation disponible en Mairie aux horaires d'ouverture et ce jusqu'au 18 novembre 2017.

UNE EAU CONFORME ET UN PRIX MAÎTRISÉ.

Le conseil de rentrée a été l'occasion pour les élus municipaux de se pencher sur le rapport concernant le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2016. Celui-ci confirme que l'eau distribuée est conforme aux exigences sanitaires et permet de comprendre les évolutions tarifaires suite au nouveau contrat de délégation. Après que les usagers aient reçu leur première facture depuis le changement de contrat, ce rapport aura permis de constater une hausse moyenne de 11,4% du prix du mètre cube entre le 1/01/2016 et le 1/01/2017. Celle-ci est la conséquence des 0,9 million d'euros d'investissement prévus sur les douze prochaines années, mais également de la diminution du volume d'eau consommé annuellement (-8,2% par rapport à 2011) et de l'intégration du coût du traitement de l'eau suite à la pollution aux HAP (10 000 € par an).

UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À BLÉNOD.

Après l'engagement de la Région Grand Est dans une délégation de service public pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement du Très Haut Débit (THD), et l'attribution de cette dernière à la société "Losange" ; la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson a décidé début octobre de prendre la compétence "THD" pour permettre le déploiement de la fibre sur Bassin. Lors du conseil municipal du 24 octobre, les élus ont validé cette prise de compétence, franchissant ainsi une nouvelle étape pour permettre aux bellédoniens de bénéficier du THD au plus tard en 2023.

DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES BIENTÔT DANS LA VILLE.

S'inscrivant dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, la ville a adhéré au groupement de commandes porté par la Métropole du Grand-Nancy, permettant l'installation de bornes de recharge pour

les véhicules électriques sur la commune, mais également d'unifier le tarif sur l'ensemble des communes adhérentes et de permettre aux habitants d'accéder aux différentes bornes avec une carte unique. Bien que les élus soient conscients que le "tout électrique" n'est pas la solution de l'avenir, cela offre de nouvelles possibilités pour les habitants.

UN SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AUX SALARIÉS DE SAINT-GOBAIN PAM ET DE MERSEN.

Suite à l'annonce, cet été, de 400 suppressions de postes par la direction de Saint-Gobain PAM, les élus municipaux ont souhaité, à travers une motion, réaffirmer le soutien de la Commune aux salariés, sa vigilance par rapport au plan en cours à l'usine de Saint-Gobain PAM, mais également sa volonté d'être associée à l'avenir des industries du territoire. En outre, pour accentuer le poids, les représentants de la ville au conseil communautaire ont également proposé une motion de soutien qui a été adoptée par ce dernier.

POUR LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES POUR TOUS ET PARTOUT DANS LA RÉGION GRAND EST.

La dernière séance du conseil municipal a également permis aux élus belédonniens, de demander aux élus régionaux d'adopter la gratuité des transports scolaires sur l'ensemble des départements qui composent le Grand Est. Cette action qui prend place dans le débat en cours sur le futur régime tarifaire auquel seront soumises toutes les familles de la Région à la rentrée scolaire 2018, s'inscrit dans le combat mené par la Commune pour garantir une éducation gratuite pour tous et permettre à notre école d'être toujours "l'école de l'égalité".



+ d'info sur www.blenod.fr

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 29 novembre à 19h30

Vendredi 22 décembre à 19h30



SPECTACLE

SAINT

DÉFILÉ

DE

NICOLAS

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

DÈS 17 H, depuis la mairie, défilé en musique avec le char
PUIS À 18 H, goûter-spectacle au Centre Michel-Bertelle.